

*Ésaïe 5 : 1-7 ; Matthieu 21 : 33-43 (Annecy 8/10/23)*

Être ou ne pas être... propriétaire ? Telle est la question que je ne m'étais jamais posée ! du moins jusqu'à ce que j'arrive en France. Et là, je me suis aperçu que tous les jeunes de mon âge (oui, à l'époque, j'étais jeune) non seulement s'étaient posé la question, non seulement y avaient répondu mais encore tentaient mordicus de me convaincre qu'il n'y avait que des avantages à être propriétaires. J'étais sceptique à l'époque, je le suis toujours.

Ce questionnement fut renouvelé quelques années plus tard, lors du trentième anniversaire du temple de Bourg-lès-Valence. Pour un temple, trente ans, c'est assez jeune pour que les paroissiens s'en souviennent. Et lors des préparatifs, ils ont évoqué le groupe de jeunes protestants suisses qui, pris de pitié pour ces pauvres Français qui devaient construire eux-mêmes leur temple, étaient venus leur donner un coup de main. Ils se rappelaient plus particulièrement leur chef (leur responsable ?) : Jean-Michel. Or ce Jean-Michel était devenu pasteur et notamment mon pasteur (le fameux pasteur du pasteur). Je l'ai donc invité, il est venu, retrouvailles après trente ans, joie, émotion. Bien sûr, il a prêché lors du culte anniversaire. Pour illustrer sa prédication, il avait brandi une brique. Je ne sais pas ce que les autres auditeurs ont entendu ou retenu, parce que, dans les discussions d'après culte, j'ai surtout entendu une blague approximative sur les valeurs comparées des briques suisses et françaises (c'était encore l'époque des francs). Mais moi, je me souviens qu'il avait évoqué cette question de locataire/propriétaire, non sous le prisme des avantages respectifs de l'une ou l'autre situation, mais sous celui de leur responsabilité vis-à-vis du bien concerné.

Le propriétaire, avait-il globalement dit, se sent plus responsable puisque c'est son bien ; lorsqu'il y a des travaux à faire, il doit investir de son temps, de son argent ; le locataire se contentant de donner un coup de fil au propriétaire pour se plaindre et exiger des réparations. Le locataire est moins concerné, le bâtiment ne lui appartient pas, il peut déménager ; le locataire responsable va juste entretenir ce qui relève de son usage, il ne va pas – parce qu'il n'en a pas le droit- transformer le bien ; il va le respecter, c'est à dire ne pas l'abîmer, ne pas le dénaturer, surtout s'il veut récupérer sa caution. (Alors oui, c'est une vision simplifiée, voire simpliste, mais je ne suis pas votre conseiller financier). Bref, Jean-Michel faisait l'éloge d'une Église qui se prenait en main plutôt que de se reposer sur les aides de l'État. Il avait glissé, assez subtilement, des bâtiments à l'institution : Église liée ou séparée de l'État, Église à subvention ou autonome. Que faut-il choisir le confort du locataire ou la liberté du propriétaire ? Ainsi posée, la question semble facile ! Mais les choses ne sont jamais aussi simples. J'ai connu les deux situations : propriétaire, on fait globalement ce qu'on veut mais il faut payer et locataire, on ne fait pas toujours ce qu'on veut, mais on ne paie pas. Puis je suis arrivé à Annecy, et j'ai découvert une situation, pour moi inédite, copropriétaire. Si j'ai bien compris (mais vous me corrigerez), c'est une sorte de mix : on ne fait pas toujours ce qu'on veut mais on paye...

Bien sûr, aujourd'hui, nous débutons notre semaine de l'offrande et un petit rappel de nos contingences n'est pas tout-à-fait innocent. Cependant, tel n'est pas le propos principal de ma prédication. J'aimerais revenir à notre parabole, et pour cela, il me faut poursuivre le glissement de Jean-Michel ! Il était passé de l'église-bâtiment à l'Église-institution, j'aimerais, quant à moi, aller jusqu'au cœur de notre héritage. Nos anciens nous ont transmis et l'une et l'autre. Nous avons agi en propriétaire, nous avons pris soin, nous ne les avons modernisées, nous avons tâché de les rendre l'une et l'autre accueillantes. Mais ils nous ont transmis plus que cela. Le temple et l'Église ne sont que les écrans du trésor : l'Évangile, la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ.

La question devient donc : agissons-nous en locataires ou en propriétaires de ce bien-là ? ici nous rejoignons, selon moi, la question fondamentale de la parabole. Bien au-delà de la simple critique des responsables religieux de son temps, Jésus nous interroge sur notre propre relation au salut proclamé par les Écritures.

Depuis quelques semaines déjà, toutes nos lectures bibliques tournent autour de la vigne. J'imagine que c'est de saison. La semaine dernière, je vous affirmais, un peu péremptoirement, que la vigne dans la Bible symbolisait le Royaume de Dieu. Or visiblement ici, ce n'est pas le cas. Dans le passage d'Ésaïe, la vigne c'est Israël et dans la parabole, ça pourrait être le Royaume, mais c'est plus probablement la Parole. En lisant Ésaïe, nous sommes la vigne, dans la parabole de Matthieu nous y travaillons. Il est tentant, mais douteux, de concaténer les deux interprétations en disant que c'est au-dedans de nous-mêmes que nous avons à travailler ; ce n'est certes pas faux en soi, mais conclure cela de la juxtaposition de ces deux passages est très franchement tiré par les cheveux.

Que reproche-t-on à ces vigneron ? Car oui, ce sont bien eux les « méchants » de la parabole. J'ai entendu un collègue essayer d'inverser la parabole et de faire du propriétaire un tyran et des vigneron des pauvres exploités justement révoltés. Ça ne m'a pas du tout convaincu ! Non, nous avons à faire ici à un propriétaire qui a tout fait pour sa vigne et qui espère en tirer un juste revenu : rien ne laisse supposer dans la parabole qu'il espère en tirer plus que ce qui lui est dû. Ce sont bien les vigneron qui ne veulent plus se contenter de leur part, mais qui veulent la totalité. Ils ne veulent plus être métayers, locataires, mais propriétaires. Alors, si nous essayons de sortir de la parabole, que représentent les parts de chacun ? Celle qui reste aux mains des vigneron, c'est-à-dire des héritiers de l'Alliance, c'est ce qui permet de vivre : une loi qui permet la paix et qui protège, une espérance qui construit une confiance en l'avenir, une identité qui donne d'exister. La part qui revient au propriétaire, à Dieu, c'est la gratitude et la gloire.

C'est le propre de tout groupe – religieux ou non – de vouloir s'emparer de la gloire qui ne leur appartient pas, tel un supporter crevant d'orgueil parce que son équipe a gagné et s'imaginant supérieur aux supporters des autres équipes. Les groupes religieux sont encore plus tentés de s'attribuer, malgré une humilité hypocrite, la gloire de leur dieu. Bien sûr, Matthieu rapportant cette parabole a fort probablement en tête les pharisiens et leur orgueil ; mais s'il raconte cette histoire, c'est aussi pour mettre en garde ses lecteurs : ne faites pas comme eux. Et ne nous trompons pas : cet orgueil nous guette nous aussi. Comme groupe religieux, et qui plus est comme groupe minoritaire, nous avons facilement tendance à faire preuve d'orgueil, voire de vanité. Nous sommes prompts à penser que notre façon de croire et de vivre l'Évangile est, sinon la seule bonne, du moins la meilleure, que nous avons raison et que les autres ont tort ! (Humour : *bon c'est vrai, mais ce n'est pas la question*). Nous n'avons pas planté la vigne, nous n'avons pas inventé l'Évangile. Nous n'en sommes pas propriétaires. Dieu, en Jésus-Christ, nous a confié sa Bonne Nouvelle, et si nous cherchons (consciemment ou non) à nous en faire les légitimes détenteurs, si nous nous prenons pour les gardiens du temple, elle nous sera enlevée !

Comme le dit l'apôtre Paul : *Que celui qui veut éprouver de la fierté mette sa fierté dans le Seigneur*<sup>1</sup>. Car la merveille ce n'est pas nous (même si Dieu a fait de nous des créatures merveilleuses<sup>2</sup>) : la merveille c'est qu'il nous ait choisi : *La pierre*

---

<sup>1</sup> 2 Corinthien 10 : 17

<sup>2</sup> Psaume 139 : 14

*qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle : c'est là l'œuvre du Seigneur, la merveille devant nos yeux ! Nous avons déjà la joie et la fierté de travailler dans la vie, avons-nous vraiment besoin de la gloire ?*

Alors propriétaires ou locataires ? Si, au début, je faisais l'apologie de la responsabilité du propriétaire, il me semble que je me suis plutôt rangé du côté du locataire à la fin. Voici la synthèse que je vous propose : nous ne sommes que locataires, mais le propriétaire s'en est allé en voyage. Nous avons à assumer quelques responsabilités du propriétaire jusqu'à son retour, sans jamais nous prendre pour lui. Nous aurons des comptes à rendre le moment venu. La situation requiert de nous à la fois l'audace et l'engagement du propriétaire et le respect et l'humilité du locataire ! L'important est que notre prédication, notre témoignage, ne soit pas tournée vers nous mais vers Dieu. Pour citer encore une fois Paul : *En effet, ce n'est pas sur nous-mêmes que porte notre proclamation : nous proclamons que Jésus-Christ est le Seigneur, et que nous-mêmes sommes vos esclaves à cause de Jésus*<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> 2 Corinthiens 4 : 5